

Les diplômes d'établissement



L'une des vocations premières du Cnam est de multiplier les moyens d'apprendre, de s'adapter à tous les publics. Le diplôme d'établissement Cnam, exclusif au conservatoire, permet d'entrer dans un cursus de formation dédié à un métier et une fonction bien précis. Le diplôme d'établissement Cnam permet une reconnaissance auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fiches-programmes complètes

[Desto - Diplôme d'études supérieures des techniques de l'organisation](#) - [Passerelle Desto-M2](#)
[Magister Management intégré qualité-sécurité-environnement](#)

Information

[Conditions générales de vente](#)
[Conditions de remboursement](#)

<https://strategies.cnam.fr/catalogue-des-formations/diplomes-d-etablissement-884315.kjsp?RH=3758259628831994>